



Demande de garde exclusive

Par **Mimiemy**, le **24/05/2013 à 15:56**

Bonjour, Mon compagnon a une petite fille de 1 an, il va commencer dans très peu de temps un jugement pour avoir la garde exclusive.

Mon compagnon a sa fille un week-end sur deux voir des fois pendant 1 semaine car la maman par faire sa vie avec sont nouveau copain.

Pour expliquer la situation de la maman elle a 20 ans elle a eu une fille de 1 an avec mon compagnon elle la mis dehors pour un autre garçon dont elle lui a fait un enfant dans le dos elle es enceinte d'environ 4 mois lui es partie et 2 jours après elle a retrouver quelqu'un dont on a appris qu'il sortais de prison et qu'il avait le bracelet et c'est très récent. Elle a fait de la psychiatrie car elle es suicidaire, Bi-polaire. Quand on vient chercher la petite la couche déborde toujours et elle es froide car elle es mal changé (pas assez souvent) très récemment la petite a attrapée un champignon vulvaire et la enmenée que 10 jours après chez le médecin donc la veille que l'on vienne la chercher surprise quand on a ouvert la couche la petite a vif en sang a ce niveau et elle avait très mal pendant notre week-end ont a fait très attention et c'était beaucoup mieux . La maman n'a jamais travailler et ne le veux pas elle trouve que ce n'est pas une priorité !! Elle n'a qu'une seule chambre pour bientôt 2 enfants et ne compte pas déménager. Pensez vous que l'on avons une chance d'avoir la garde ? Des conseils? **merci**

PS: Moi et mon compagnon avons une petite maison avec une chambre pour la petite un jardin et une veranda (salle de jeux) nous travaillons tout les deux en intérim.

Par **cocotte1003**, le **24/05/2013 à 19:38**

Bonjour, dans votre dossier, hormis vos possibilités matérielles, n'hésite pas à faire connaitre

au juge votre organisation, garde de l'enfant, médecin, famille proche.... PRésenter les attestations démontrant le manque de soins de la mère (amis, famille et surtout médecins). Surtout ne critiquez pas la mère devant le juge, ils n'aiment pas et montrez vous conciliant pour que la petite entretienne des relations avec sa mère. Apporter des preuves à vos dites et vos demandes, cordialement